

La vie de château

Gérard Beudet

Volume 23, numéro 3, automne 2004

Regards sur l'hôtellerie : un secteur en mutation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071225ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071225ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beudet, G. (2004). La vie de château. *Téoros*, 23(3), 5–9.
<https://doi.org/10.7202/1071225ar>

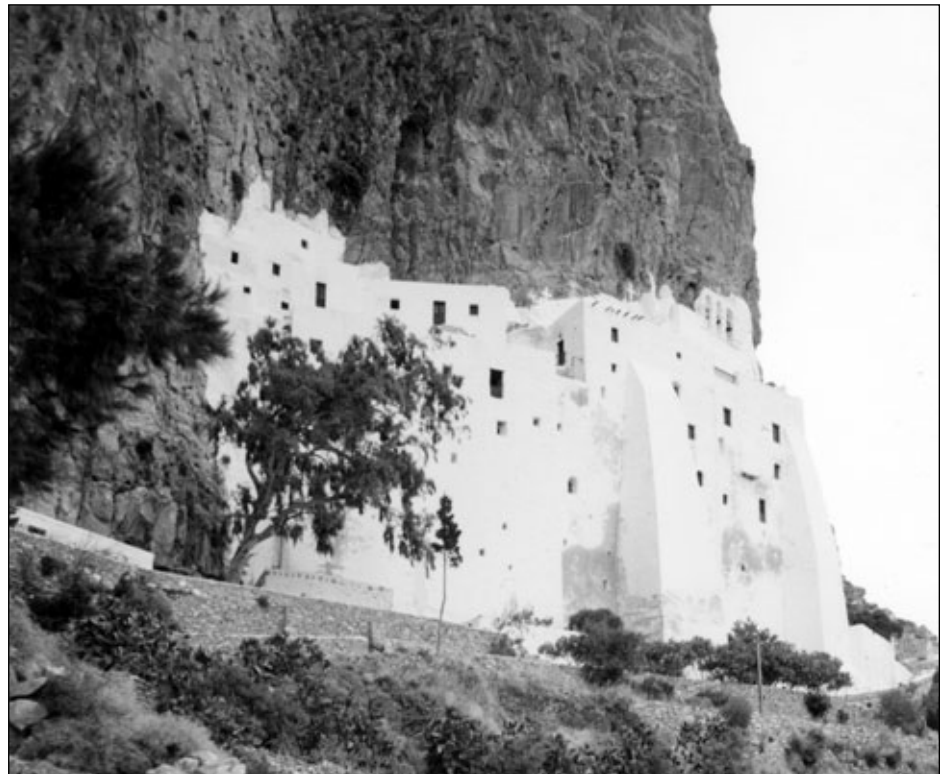


La vie de château

Gérard Beudet

Coucher à la belle étoile, transporter sa tente ou loger chez l'habitant constituent, depuis la nuit des temps, le complément indispensable aux pérégrinations de l'homme. Or, des établissements spécialisés jalonnent depuis l'antiquité les principales routes empruntées par les voyageurs. C'est ainsi que les voies romaines furent ponctuées de *mansiones* à des distances qui variaient de quarante-cinq à soixante kilomètres. Si l'égrenage de petites auberges a longtemps constitué la norme, on offrira parfois aux voyageurs plus et mieux. Par exemple, au treizième siècle, l'empire Seldjoukide jalonne les principales routes de l'Orient musulman de relais routiers destinés à protéger les voyageurs contre les pillards. Très rapidement, les caravansérails, qui offrent gratuitement l'hébergement pour une durée maximale de trois jours, groupent banques, mosquées, bibliothèques et bains autour des hôtelleries. Quant aux villes, elles proposent aux visiteurs de marque l'accueil du palais ou de la résidence des notables, les autres se contentant de tavernes et d'auberges qui offrent gîte et couvert.

En Europe, l'accroissement des déplacements tout au long du Moyen Âge s'accompagne de la multiplication des lieux d'hébergement. La mobilité inhérente au commerce au long cours, à la tenue des foires, à la fréquentation des marchés, aux pèlerinages et aux séjours des professeurs et des étudiants dans les universités engendrent en effet une demande soutenue pour l'accueil de ces hommes et de ces femmes de tous statuts qui sont de passage.



Monastère Chozoviotissa sur l'île d'Amorgos, Grèce.
Photo : Myrabelle Chicoine

Parmi les établissements qui offrent l'hospitalité figurent en bonne place les monastères. Outre l'accueil des pauvres et des malades, ceux-ci doivent assurer l'hospitalité aux pèlerins conformément à la règle de saint Benoît de Nursie (480-547), en vertu de laquelle tout étranger qui se présente à la porte du monastère doit être accueilli avec honneur, puisque c'est le Christ qui est reçu en la personne du voyageur. Déjà, au sixième siècle, les monastères francs ouvrent très largement leurs portes aux visiteurs. L'hospitalité demeure néanmoins rudimentaire et ce n'est que dans le courant du neuvième siècle que

l'on verra apparaître un dédoublement de l'*hospitale* selon la qualité des hôtes en *hospitale nobilim* et *hospitale pauperum*. Dans certaines régions de l'Europe, notamment à la frontière entre l'Écosse et l'Angleterre, les monastères seront longtemps les seuls véritables refuges ouverts aux voyageurs.

On accède à l'hostellerie – *cella hospitum* – après avoir franchi la porterie. Cet espace de transition entre le monde extérieur et le monastère proprement dit atteint, dans les grandes abbayes, les dimensions d'un véritable complexe architectural groupant hôtellerie, cuisine, réfectoire, caves, entre-



pôts et écuries. Il est placé sous la responsabilité d'un moine et la préparation des repas des visiteurs, confiée à des religieux, se fait à part du monastère, de manière à ne pas troubler la vie monastique.

Si l'hébergement du pèlerin est un devoir de charité auquel doivent se soumettre les communautés monastiques, il existe aussi de nombreux hospices spécialisés qui relèvent de fondations laïques ou ecclésiastiques, voire de certaines villes, où le pèlerin peut dormir et où il est soigné et enterré, le cas échéant. Certains ordres religieux sont même spécialement voués à l'assistance aux pèlerins. Ces hospices ont toujours une chapelle et au moins deux salles, une pour les hommes et une pour les femmes.

Par ailleurs, les écoles urbaines et les universités se multiplient à partir du douzième siècle. Elles mobilisent des maîtres et des étudiants itinérants, qui passent volontiers d'une ville à une autre, voire d'un pays à un autre, au gré des circonstances et selon la renommée d'un maître. Pour permettre aux étudiants doués de poursuivre leurs études malgré une origine sociale peu élevée, des bienfaiteurs fondent des résidences appelées collèges, qui sont destinées à héberger ces étudiants.

Mais, à cette époque, la vie de château est réservée à la noblesse d'épée et de robe. Et encore ! Même si les conditions de vie à l'intérieur de ces imposants édifices de pierre sont nettement meilleures que celles du commun des itinérants et, *a fortiori*, de celles des manants, le bien-être des occupants est en effet inféodé aux impératifs de sécurité et de défense. Il faudra attendre la Renaissance pour que les pièces s'ouvrent à l'air et à la lumière et pour que certaines commodités deviennent monnaie courante.

La vie de château... au figuré

En matière d'hébergement, l'invention du tourisme allait changer la donne. En réalisant le Grand Tour à la fin du dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle, l'aristocratie britannique anticipe d'une certaine manière le tourisme ur-

bain. Rome est la destination de cette pèlerinage continentale qui dure un an ou deux, mais d'autres villes, dont au premier chef Paris, en constituent des étapes obligatoires. Les jeunes aristocrates et leurs précepteurs s'accommodent alors des gîtes qui jalonnent les routes empruntées ou qui accueillent ceux qui sont de passage dans les villes. Mais une véritable révolution des sensibilités et des mœurs couve. La fréquentation des cures d'eaux, de la montagne, du littoral et de la grande nature contribuera, à compter du milieu du dix-neuvième siècle, à l'invention d'un nouveau type d'hébergement : le grand hôtel.

Si les cures thermales et les cures d'eaux sont connues et fréquentées depuis longtemps, elles ont perdu de leur lustre au cours du Moyen Âge. Redécouvertes à la Renaissance, elles connaissent un regain d'intérêt spectaculaire à compter du début du dix-huitième siècle, à la faveur notamment des prescriptions de la médecine qui en reconnaît et en vante les vertus. Presque à la même époque, l'invention de la montagne et du littoral favorise la naissance et le développement d'une forme inédite d'expérience de plein air : le renouvellement du regard porté sur la montagne et le littoral par quelques aventuriers, des artistes et des littéraires transforme peu à peu ces lieux épouvantables en paysages sublimes... et en objets de curiosité. La saisie esthétique mobilise les rentiers qui voyagent par désœuvrement. La nature trouve désormais place aux côtés des grandes œuvres de l'humanité et suscite, au même titre, l'admiration. Le romantisme achève cette construction et engendre l'*homo touristicus*.

Les premières expériences du littoral et de la montagne tiennent presque de l'exploit. Mais, très rapidement, la fréquentation de ces lieux s'impose. Encore faut-il accueillir ceux et celles qui se proposent de vivre l'expérience ou tout simplement d'observer ceux qui la tentent. Si le séjour en auberge, dans une pension ou chez l'habitant s'impose d'emblée, faute d'alternative, on en vient à souhaiter une formule d'hébergement mieux adaptée aux goûts et aux attentes des visiteurs. Le grand hôtel

des villes d'eau, ainsi que des stations thermales, balnéaires et de montagne, reste toutefois à inventer. Cette invention sera le résultat d'une lente construction dont Bath aura constitué un des premiers chantiers.

Richard Beau Nash et les Wood, père et fils, redéfinissent en effet dans cette petite ville fondée par les Romains, à la suite de la découverte de sources thermales, le cadre de ce nouveau rituel mondain qui recrute ses buveurs et ses baigneurs dans les classes aisées. Puisque les bains et les loisirs rustiques indisposent les nantis par la promiscuité dont s'accommodent les usagers et l'inconfort des installations, une réinvention du cadre s'impose. C'est la tâche à laquelle s'attaqueront avec brio d'illustres personnages. Si les bains conservent les traits de l'architecture romaine, le Royal Crescent et le Circus, héritiers de l'urbanisme géorgien, proposent un décor grandiose à des résidents nantis, cependant que les villas disséminées sur les hauteurs environnantes anticipent les stations de villégiature de la côte atlantique et du littoral méditerranéen. La thérapie n'est plus que prétexte à une sociabilité inscrite dans un environnement architectural et urbain qui devient une référence incontournable. Mais les typologies résidentielles privilégiées, en l'occurrence la *terrace* et la *villa*, ne conviennent qu'à ceux qui ont les ressources financières et un temps libre qui leur permettent de s'accorder le loisir de la saison d'eau. Pour les autres, il faudra attendre l'invention de l'hôtel, dont l'apparition en ces lieux à l'écart des grands centres urbains sera favorisée par le déploiement des réseaux ferroviaires.

Le grand hôtel sera toutefois une invention urbaine. Construit en 1794 et pourvu de logements privés, ainsi que de salles de bal et de banquets, le City Hotel de New York contenait en germe un nouveau type d'établissement. Érigé à Boston en 1829, le Tremont House prendra le relais et imposera en quelque sorte la formule du grand hôtel. Une véritable révolution est alors lancée. Une architecture extérieure somptuaire inspirée des styles du passé, des intérieurs lambrissés et richement ornés de stucs, des commodités en tous genres destinées à assurer le confort des voyageurs,



ainsi que de vastes espaces de rencontre autorisant la transposition des rituels bourgeois hors des résidences et des clubs privés, permettent d'offrir aux nantis une vie de château qui rompt définitivement avec la promiscuité et les services extrêmement sommaires des auberges.

Favorisé par la tenue des grandes expositions et foires à caractère universel, notamment celles de Londres (1851), de New York (1953) et de Paris (1855), l'essor du tourisme urbain impose la construction de nouveaux établissements d'accueil et d'hébergement. À compter des années 1860, toutes les capitales et les métropoles qui se respectent doivent compter sur la grande hôtellerie pour construire une image de marque et se positionner avantageusement sur l'échiquier des destinations les plus courues.

Des deux côtés de l'Atlantique, les squares, les places et les parcs des centres-villes, les grands boulevards aménagés dans l'emprise des anciennes fortifications, ainsi que les abords des gares ferroviaires, voient se dresser ces nouveaux monuments urbains qui vont rapidement atteindre la taille de véritables palais. Halls généreux desservis par un porche monumental, vastes salles à manger, salons, salons de thé, salles de lecture, bars, fumeurs, salles de billard, salles d'exercice, voire piscines intérieures, définissent en quelque sorte le domaine « public » de ces édifices qui comportent plusieurs dizaines, voire quelques centaines de chambres et de suites. Le quasi-monopole des grandes villes sera toutefois de courte durée.

L'engouement pour les stations balnéaires et les villes d'eaux incitera rapidement des promoteurs à y ériger des hôtels qui rivaliseront avec ceux des grandes villes. Cette transposition sera favorisée par le développement du réseau ferroviaire et par la demande croissante pour des lieux de séjour destinés à ceux qui, désireux d'accéder à cet univers ludique, ne peuvent se payer une villa ou une terrasse. Tout au long de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, ces destinations voient se dresser des hôtels qui deviennent, au gré des agrandissements ou des reconstructions, de véri-

tables palaces qui avoisinent promenades, casinos, salles de concert et de théâtre, champs de course. Aux espaces intérieurs des établissements urbains s'ajoutent, pour les prolonger et permettre de jouir du grand air et de panoramas exceptionnels, galeries, balcons, belvédères, terrasses et parterres. Là où le climat est moins favorable, le salon d'hiver recrée l'ambiance des aménagements paysagers extérieurs.

En Europe, Turnbridge Wells, Spa, Baden-Baden, Aix-les-Bains, Évian, Eugénie-les-Bains, Montecatini, Marienbad, Budapest, Karlsbad, Ostende, Dieppe, Biarritz, Canne, Nice, Menton, Montreux, et en Amérique du Nord, Hot Springs, Harrison Hot Springs, Caledonia Springs, Saratoga Springs, Mackinac Island, Coney Island, Catskill Mountain, St. Augustine, définissent autant de destinations prestigieuses qui accueillent les membres de l'aristocratie et de la bourgeoisie désireux de fuir, pour quelques semaines, voire pour le temps d'une saison, la ville surpeuplée et ses conditions de salubrité encore déficientes.

Si certains hôtels, à l'instar du Ritz de la Place Vendôme à Paris (ouvert en 1898), se fondent dans le cadre architectural ambiant, la plupart des établissements adoptent une architecture ostentatoire. Colonnades monumentales, oriels, pavillons coiffés d'imposantes toitures mansardées, tourelles et autres saillies articulent et rythment les imposants volumes qui aspirent au statut de palais. Le style second Empire, caractérisé par ses lourdes toitures mansardées, sied bien à cette recherche de monumentalité. L'éclectisme est toutefois fort prisé, particulièrement dans les stations balnéaires et les villes d'eau. Le ton avait été donné en quelque sorte par le Royal Pavillon érigé à Brighton dans les années 1780 par le futur roi Georges IV. Réplique d'un palais oriental, le bâtiment était couronné de minarets et de dômes en forme de bulbes.

Créé au début du vingtième siècle au cœur de la ville médiévale de Carcassonne, dont les enceintes avaient été restaurées par Viollet-le-Duc, l'Hôtel de la Cité constitue un des fleurons du style



The Log Chateau of the Seigniority Club, Lucerne (maintenant le château Montebello).
Photo : Archives nationales du Québec

château prisé par les grands de ce monde. Cet hôtel anticipe en quelque sorte les établissements qui seront aménagés dans des palais, des monastères et d'autres édifices nobles des centres historiques en deuxième moitié du vingtième siècle. C'est toutefois de ce côté-ci de l'Atlantique que ce style suscitera d'emblée le plus d'engouement.

À St. Augustine, les hôtels Cordova, Ponce de Leon et Alcazar adopteront, comme leur nom le suggèrent, le style hispano-mauresque. C'est toutefois au Canada que le style château connaîtra son apogée. L'initiative de cette référence stylistique revient à William Cornelius Van Horne, directeur général du Canadian Pacific Railway Company (CP). Tirant parti des possibilités qu'offre le chemin de fer au regard du développement du tourisme, Van Horne se fait l'artisan d'une chaîne d'hôtels de luxe déployée d'un océan à l'autre. Le Banff Springs Hotel, inauguré en 1888, est le premier s'une série de bâtiments dont l'architecture s'inspire de celle des châteaux de la Loire. Le château Frontenac (ouvert en 1893 et doté d'une tour-donjon majestueuse en 1924), la gare-hôtel Viger de Montréal (1898), l'Empress de Victoria, dans l'île de Vancouver (1908), le château Laurier à Ottawa (1912) et le manoir Richelieu de Pointe-au-Pic dans Charlevoix (1928) constituent autant d'adaptations de ce style qui ne laisse aucun doute quant à la qualité du séjour proposé aux visiteurs de marque qui fréquentent ces établissements. Le CP n'est toutefois pas le seul promoteur de ce style. L'hôtel Plaza de New York (1906) et l'hôtel Fort Garry de Winnipeg (1914), propriété du Grand Trunc, en constituent deux exemples achevés.



La vie de château ne se conjugue toutefois pas sur le seul mode de l'architecture historiciste. Luxe et rusticité font parfois bon ménage. C'est ce que révèle avec panache le château Montebello, construit en 1930 à proximité du manoir seigneurial de Louis-Joseph Papineau. Plus vaste bâtiment de billes de bois jamais construit, il comporte au centre de son immense hall un imposant foyer de pierre dont les âtres rappellent, par leur décoration et leurs dimensions, ceux d'une autre époque.

Si, en Europe, plusieurs des palaces de la seconde moitié du dix-neuvième siècle doivent fermer leurs portes et être démolis ou recyclés à la suite des bouleversements socioéconomiques consécutifs à la Première Guerre mondiale, il aurait pu en être tout autrement en Amérique du Nord, où la grande bourgeoisie aurait pu mener allègrement la vie de château jusqu'au krach de 1929. Les tenants de la prohibition en ont décidé autrement. Les promoteurs de la grande hôtellerie n'avaient toutefois pas dit leur dernier mot.

C'est à l'aune du gigantisme qu'il faudra dorénavant apprécier l'évolution de la vie de château. Les États-Unis donneront le ton avec la multiplication des établissements comptant plusieurs centaines de chambres, voire plus d'un millier. Au Canada, l'hôtel Mount Royal de Montréal (1042 chambres) et l'hôtel de Toronto (1100 chambres), respectivement construits en 1920-1924 et en 1927-1929, participeront de cette révolution. Pendant que ces géants de l'hôtellerie redéfinissent l'offre d'hébergement dans les capitales et les métropoles, des établissements plus modestes proposent la vie de château... cette fois-ci au propre.

... et au propre

Si les géants de l'hôtellerie et leur bataillon de personnel redéfinissent la vie de château au figuré, d'autres lieux inscrivent l'expérience du séjour en hôtels dans de véritables châteaux. Confrontés à la difficulté croissante de préserver des édifices de toutes tailles éprouvés par le passage du temps ou devenus mal adaptés aux attentes



Gîte du Château de Montigny à Montigny-sur-Avre, France.
Photo : Cathy Quessy

de leurs propriétaires-résidents, certains de ceux-ci et quelques promoteurs, soucieux d'assurer la préservation de ce patrimoine et conscients de l'engouement pour l'héritage bâti qui a caractérisé les années d'après guerre, convertissent châteaux forts, châteaux Renaissance, grandes demeures des dix-septième et dix-huitième siècles ou manoirs du dix-neuvième siècle en hôtels de charme et de luxe.

Cette hôtellerie se déploie pour l'essentiel en dehors des grands centres urbains. Elle participe en quelque sorte de la création d'un produit d'appel dans les campagnes de l'Europe de l'Ouest. Hospitalité personnalisée, calme, gastronomie, cuisine régionale, multiples loisirs (golf, pêche, équitation, natation, remise en forme, forfait culturel, week-end littéraire, excursion dans la campagne environnante, etc.) sont quelques-uns des ingrédients du succès de la formule. Rapidement, des hôteliers se constituent en réseaux qui, outre leur potentiel de marketing, s'imposent comme des « labels » de prestige. L'adhésion au réseau signifie en effet, pour quiconque y aspire, le respect de certaines règles.

Fondée en 1954 sur l'initiative de propriétaires d'établissements hôteliers haut de gamme, la chaîne Relais et Châteaux constitue un des plus anciens réseaux du genre.

Si les quelque 460 établissements répartis dans 51 pays sont tous situés dans un environnement de qualité et offrent des services d'hébergement et de restauration exceptionnels, plusieurs de ceux qui sont en sol européen occupent de véritables châteaux. C'est le cas également des chaînes françaises Châteaux et Country (plus de 200 châteaux et résidences de prestige),



Chambre au Gîte du Château de Montigny à Montigny-sur-Avre, France
Photo : Cathy Quessy



Châteaux et Hôtels de France (plus de 530 châteaux et hôtels indépendants), Esprit de France (plus de 80 établissements logés dans des châteaux, des abbayes et des prieurés), Grandes Étapes Françaises (10 châteaux ou grandes demeures entourés de parcs ou de jardins). Si la France apparaît être un terrain de prédilection en ce domaine, elle n'a évidemment pas l'exclusivité de tels recyclages.

En Autriche, la chaîne Schlosshotels propose une quarantaine d'établissements abrités dans des châteaux, des manoirs ou des palaces. Au Danemark, la chaîne Danske Slotte & Herregaarde regroupe de prestigieux établissements installés dans une cinquantaine de châteaux et de manoirs. En Grande-Bretagne, les chaînes Ireland's Blue Book et Pride of Britain ont aussi adopté cette formule, tout comme la chaîne Countryside Hotels de Suède.

Paradoxes et Pousadas

La péninsule ibérique propose également la vie de château. Parmi les formules les plus réputées figurent en tête de liste les *Paradores* espagnoles et les *Pousadas* portugaises. Le premier *Parador* (logement pour voyageur respectable en espagnol ancien) a été ouvert en 1928 dans la Sierre de Gredos. On souhaitait ainsi favoriser la découverte des régions et des paysages espagnols. Le réseau est aujourd'hui constitué de quelque 90 établissements. Mais, contrairement aux bâtiments des premiers établissements, qui étaient construits spécifiquement à cette fin, plusieurs logent aujourd'hui dans d'anciens pavillons de chasse royaux, des monastères et des châteaux. L'hôtel de Los Reyes Catolicos, aménagé dans un hôpital érigé en 1499 sur la Praza do Obradorio de Saint-Jacques de Compostelle pour accueillir les pèlerins, le Parador de Guadeloupe, aménagé dans un hospice du seizième siècle, le Parador de Granada, installé dans un couvent du quinzième siècle construit dans les jardins de l'Alhambra, le Parador d'Alcaniz, logé dans un château-monastère du douzième siècle, ainsi que le Parador de Sigüenza, abrité dans une forteresse wisigothe, constituent quelques-uns des fleurons de la chaîne.

La chaîne portugaise est fondée quelques années plus tard, le premier *Pousada* ouvre ses portes en 1940. Comme ce fut le cas en Espagne, ces établissements visent d'entrée de jeu à favoriser la découverte du pays. Vingt des quelque 45 établissements sont des constructions contemporaines situées dans des environnements naturels de grande qualité. En revanche, une dizaine d'autres de dressent dans des centres historiques, tandis que 15 sont aménagés dans des monuments nationaux, dont le palais royal de Queluz et les châteaux d'Obidos et d'Estremoz.

La vie de château revue et corrigée : l'hôtel-boutique

Si la grande ville se prête moins à ce type d'hébergement, elle n'est pas épargnée pour autant par une révolution qui cherche à rompre avec le gigantisme et une banalisation croissante de l'offre hôtelière. Cette révolution prend la forme de petits établissements qui concilient luxe, accueil personnalisé, services de qualité, dont des services informatiques de pointe, et confort de la résidence personnelle.

La formule de l'hôtel-boutique prend naissance au tournant des années 1970 aux années 1980. Ce type d'établissement se distingue d'emblée du grand hôtel par sa taille, puisqu'il compte rarement plus d'une centaine de chambres, plusieurs en comptant seulement quelques dizaines. Tirant profit de l'essor du tourisme urbain, de l'engouement pour le patrimoine architectural et du développement d'une clientèle d'affaire lasse des grands hôtels des chaînes transnationales, les promoteurs des hôtels-boutiques proposent un décor où le luxe d'une autre époque se combine souvent à un design contemporain raffiné. Si les chambres se caractérisent par des aménagements qui pourraient être le propre d'une résidence de qualité, le hall d'entrée, même s'il est de dimensions modestes, joue le rôle d'espace de sociabilité et de représentation, renouant en quelque sorte avec la fonction qu'il avait dans les grands hôtels de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle.

Inscrit dans un cadre urbain animé dont il ne cherche pas à se démarquer par un traitement architectural « typé », ce genre d'établissement tire par ailleurs souvent parti d'espaces extérieurs qui prolongent les aires intérieures tout en permettant tantôt de jouir du spectacle de la rue, tantôt de s'en isoler. À Montréal, l'Hôtel XIX^e siècle, le Germain, l'Hôtel Place d'Armes, l'Hôtel Nelligan et l'Hôtel le St-James, et à Québec, le Dominion 1912, constituent quelques-uns des hôtels-boutiques qui ont été ouverts au cours des dernières années.

Conclusion

Si, de nos jours, la plupart des grandes villes ont été touchées par le phénomène, certains craignent que cette forme d'hébergement de distinction ne soit victime de son succès, la distinction faisant habituellement mauvais ménage avec la démocratisation. Reste que la courte histoire de l'hôtellerie a montré que *la vie de château*, au propre comme au figuré, a besoin d'un cadre architectural distinctif.

Gérard Beudet est urbaniste, directeur de l'Institut d'urbanisme et chercheur associé à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

Bibliographie

- Donzel, C., A. Gregory, et M. Walter (1989), *Palaces et grands hôtels d'Amérique du Nord*, Flammarion.
- Dumas, L. (2004), « Hôtel-Boutique ou Hôtel-Bonbon ? » *HRI*, vol. 8, n° 2.
- Saurat, C. (1999), *Villes d'eaux en Europe*, Éditions du Chêne.